

## **Le rôle de la phonétique articulatoire et corrective dans l'enseignement du français**

*Dr. Ruta Syrovatskaja*

Université de Vilnius

Lituanie

*La phonétique articulatoire ainsi que la phonétique corrective ont été de tout temps et restent toujours ignorées dans la classe de la langue. Elle sont réputées inaccessibles à tous et sont absolument bannies des cours pour les apprenants adultes. Les méthodes communicatives, très populaires aujourd'hui, excluent toute forme de contrainte pédagogique, voire théorique et méthodique. L'apprenant est autorisé à s'exprimer tout de suite et comme il le souhaite malgré l'inintelligibilité de sa production. "Il ne suffit de comprendre pour se faire comprendre". Ces paroles de Guy Le Roy répondent le mieux aux questions abordées dans cet article.*

La culture de communication exige non seulement le choix minutieux de moyens lexicaux et grammaticaux, mais aussi celui de la meilleure forme phonique. Le moindre défaut de prononciation empêche la communication parce qu'il attire l'attention de l'auditeur sur des particularités incorrectes de la prononciation du locuteur sans parler de la compréhension erronée de l'énoncé. De nombreux quiproquos et malentendus en résultent.

Dans certains cas de communication ce qu'on dit n'a pas une grande importance, l'important c'est le ton, le timbre de la voix qu'on adopte. Les moyens intonatoires servent à exprimer une quantité de nuances sémantiques parfois très délicates, aussi bien que les nuances des sentiments et des états physiques et psychiques du sujet parlant.

Dans chaque langue les moyens de division et d'organisation de l'énoncé sont différents et spécifiques. La perception et la reproduction de la structure rythmique de la langue étrangère présente de grandes difficultés car les apprenants appliquent à cette langue les mécanismes existant dans leur langue maternelle. Ainsi, en prononçant une phrase française les apprenants lituaniens ont-ils tendance à accentuer chaque mot de la phrase, y compris les mots outils., comme cela a lieu en lituanien. Il est indispensable de leur apprendre à réunir les mots en groupes rythmiques d'abord, puis en syntagmes, aussi bien que couper la chaîne parlée en groupes rythmiques en prenant en considération l'ordre des mots, le but de l'énoncé et son style.

On peut appliquer à cette fin le système d'aide-mémoire graphique avec des

caractéristiques prosodiques ; par exemple marquer les différents genres de pauses, de tons : haut , bas, ascendant, descendant, le ton de la phrase implicative, *etc.* La limite de ces éléments rythmiques est marquée par un accent dont la nature est spécifiquement française et diffère beaucoup de l'accent lituanien.

Les apprenants sont censés réaliser le *glissando montant* ou le *glissando descendant* de l'accentuation française : la dernière syllabe de l'unité rythmique se prononce avec une légère élévation du ton ( au cas où ce groupe rythmique n'est pas le dernier de la phrase), ou avec une légère descente du ton (devant la pause ou en finalité) sans ralentissement de débit ni fluctuations de ton .

Aussi l'apprenant doit-il apprendre à réaliser la fonction contrastive du rythme pour rendre sa parole expressive. En effet, c'est le rythme qui réalise le contraste entre les éléments de la parole, notamment, entre les syllabes de proéminence différente. La proéminence signifie la mise en relief par la durée, le ton et l'intensité.

La pratique d'enseignement de la phonétique nous permet de constater que de 5 à 10 pour cent des étudiants qui ont une bonne oreille musicale sont capables d'indiquer intuitivement les syllabes proéminentes. Pour la majorité des apprenants, l'accès à la compétence audio-phonatoire présuppose un travail d'intégration assistée comprenant trois éléments : kinésiques, segmentaux et suprasegmentaux. Le corps d'exercices doit être sélectionné par étapes, dans la direction des objectifs à atteindre. Ce travail représente parfois un apprentissage artisanal de longue durée.

On sait que le rythme de l'énoncé est fondé sur l'articulation. L'apprenant doit réaliser correctement tous les sons, surtout les sons des mots marqués par la proéminence rythmique. Avec des apprenants lituaniens il faut prêter une attention particulière aux consonnes / f / et /v/ dont les mécanismes articulatoires sont tout à fait différents, qui se prononcent de façon nette et tendue, la semi-consonne / j / et les variantes positionnelles de / l / et / r / sont aussi d'une grande importance dans le travail avec un tel public mouillant trop les consonnes / m / et / n / qui doivent avoir une tension très forte pour n'importe quelle position dans le mot . Les Lituaniens assourdissent les consonnes finales sans opérer la détente importante pour la perception du sens. Il leur arrive de sonoriser les occlusives sourdes en position finale. Ils n'observent pas la durée des voyelles en prolongeant trop celles qui doivent être courtes. A contrario la durée rythmique des voyelles est souvent ignorée et ils restent souvent insensibles aux variations du débit.

L'enseignement des langues étrangères dans nos écoles (y compris à l'école supérieure) fait un large appel au texte poétique. Le texte poétique sert très souvent de moyen pour perfectionner la prononciation à l'étape initiale d'apprentissage de la langue. Et pourtant, étant une unité spécifique de communication, sa prosodie et son intonation sont les moyens autonomes de l'expression du monde poétique. Ils assument plusieurs fonctions parmi lesquelles la transmission de l'information d'ordre émotionnel, esthétique, axiologique et hypnotique.

Au niveau sonore du texte poétique on trouve des analogies avec des mots-clés, des groupes thématiques des mots. Sur tout le corpus du texte poétique il y a toujours un son ou un groupe de sons qui dominant. Ils sont le centre sémantique du texte, tout à fait

comme le mot-clé. La totalité des phonèmes est ainsi en rapport avec la sémantique du texte.

Tout ce qui a été dit ci-dessus, vise à plaider en faveur du travail articulatoire et correctionnel afin d'aider l'apprenant à s'approprier une norme de prononciation figée et irréversible, à affiner son oreille, à développer sa souplesse perceptivo-motrice et fluidité de la parole, ce qui lui permettra de s'orienter avec aisance dans le *continuum* sonore de la langue étrangère et d'éviter des complexes résultant souvent d'une base phonétique mal assurée ainsi que d'une perception approximative des sons, des structures rythmiques et des modèles intonatoires, bref d'apprendre la langue dans toute sa totalité émotionnelle, affective et culturelle.

### **Bibliographie**

Fonagy, I, *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*, Payot, 1983, 346p.

Intravaja, P., Scavee, P. « *Stylistique comparée, pluriculturalisme et évolution de la problématique SGAV* », Revue de phonétique appliquée, 1987, 161-166